

# UNIVERSAL PERIODIC REVIEW PRE-SESSION

**Pr JAMES MOUANGUE KOBILA**

Président de la Commission des Droits de l'homme du  
Cameroun

Août 2023

# Présentation de l'INDH du Cameroun

- Loi n° 2019/014 du 19 juillet 2019
- Mécanisme national de prévention de la torture

# Consultations nationales

- **15 mars 2023: Consultation organisée par le MINJUSTICE** sur le Rapport national en présence de la CDHC, des administrations publiques, des entreprises, des partenaires au développement et des Organisations de la société civile (OSC)
- **4 mai 2023: Consultation inclusive organisée par la CDHC** pour toutes les OSC qui ont souhaité y participer en présentiel ou en ligne, au terme d'un appel à participation largement diffusé.

**Rapport transcrit en braille.**

# Situation générale des Droits de l'homme au Cameroun

- **Suivi de la situation sécuritaire** (Mise en œuvre des recommandations)
  - La recommandation relative à la conduite d'un **dialogue multipartite** en vue d'un retour à la paix dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest **a été mise en œuvre.**
  - Concrétisation progressive du **statut spécial** accordé à ces deux Régions (*House of Chiefs*, autonomie renforcée, *Public Independant counciliator*, l'engagement des milieux d'affaires pour le développement)
  - **Enquêtes systématiques**, chaque fois que les membres des Forces de défense et de sécurité sont accusés de violation des Droits de l'homme.
  - Intervention de la CDHC pour que les sanctions sévères prononcées contre les FDS n'affectent plus les familles des agents publics condamnés.

# Situation générale des Droits de l'homme au Cameroun

## ➤ Principaux défis

- Les 325 attaques terroristes des douze derniers mois, y compris des attaques terroristes contre l'éducation.
- La prise en compte incomplète du droit à la réparation des victimes de terrorisme et des victimes de la torture.
- Le non-parachèvement de la procédure de ratification de certains instruments de Droits de l'homme.
- L'ineffectivité des peines alternatives à la détention.

# Situation générale des Droits de l'homme au Cameroun

## Observations et recommandations

Pour l'amélioration de la situation des Droits de l'homme dans les champs susvisés, la CDHC recommande à l'État :

- de **sensibiliser davantage les FDS au respect des Droits de l'homme;**
- de déposer les instruments de **ratification de l'OPCAT;**
- d'accélérer le processus devant conduire à la prise du décret d'application des articles du Code Pénal relatifs aux **peines alternatives.**

**Situation du droit à l'identité, du droit à l'éducation,  
du droit à la santé, des Droits des personnes en situation  
de handicap et des Droits des femmes qui sont les Droits  
les plus violés au Cameroun**

➤ **Recommandations du 3<sup>e</sup> cycle de l'EPU**

- 88 recommandations reçues sur les Droits sus visés.
- 70 de ces recommandations ont été acceptées.

# Situation du droit à l'identité, du droit à l'éducation, du droit à la santé, des Droits des personnes en situation de handicap et des Droits des femmes qui sont les Droits les plus violés au Cameroun

## ➤ Défis

### La CDHC est très préoccupée par

- le nombre de camerounais ne disposant pas **d'actes de naissance** ce qui met en péril tous les Droits dont l'exercice dépend du droit à l'identité;
- la montée des dérives en milieu scolaire, la qualité de **l'éducation** et le non respect de certaines composantes du droit à la rémunération des enseignants;
- Les risques de discrimination dans la mise en œuvre de la Couverture **santé** universelle (CSU);
- l'inaccessibilité des services publics à tous les types de **handicap**;
- la vulgarisation insuffisante des mesures de protection et des mécanismes disponibles en cas de violation des Droits de la **femme**.



# Situation du droit à l'identité, du droit à l'éducation, du droit à la santé, des Droits des personnes en situation de handicap et des Droits des femmes qui sont les Droits les plus violés au Cameroun

## Recommandations

### *La CDHC recommande*

- à tous les acteurs intervenant dans la chaîne d'enregistrement des faits d'état civil, de mettre en œuvre les **24 recommandations de la CDHC relatives au droit à l'identité** ;
- aux pouvoirs publics, de garantir la **mise en place des mécanismes de surveillance et des procédures de dénonciation efficaces** pour lutter contre les dérives en milieu scolaires, ainsi que la mise en œuvre effective d'un programme **d'éducation aux Droits de l'homme** dans tous les cycles d'enseignement ;

# Situation du droit à l'identité, du droit à l'éducation, du droit à la santé, des Droits des personnes en situation de handicap et des Droits des femmes qui sont les Droits les plus violés au Cameroun

## Recommandations

### *La CDHC recommande*

- au Ministère de la santé publique, d'identifier et de prévenir tous les blocages susceptibles d'empêcher l'accessibilité de la **Couverture santé universelle** à tous les camerounais;
- au gouvernement, de **déposer des instruments de ratification** de la Convention des Nations Unies sur les Droits des personnes handicapées et du protocole à la Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples relatif aux Droits des personnes handicapées;
- aux autorités compétentes, d'accentuer la **sensibilisation des femmes sur leurs Droits et sur les recours** qui leur sont réservés.